

<http://www.snetap-fsu.fr/2-decembre-2009-Bruno-Le-Maire.html>



2 décembre 2009 : Bruno Le Maire reçoit le SNETAP

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 2 décembre 2009

Date de parution : 3 décembre 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Sur la voie du moratoire, mais le compte n'y est pas encore...

Le Sénat a rétabli, dans la nuit du 1er au 2 décembre, 50 « équivalents temps plein travaillés » au budget 2010 de l'enseignement agricole public, ce qui correspond au rétablissement de 150 postes d'enseignants à la rentrée 2010 (sur les 224 suppressions initialement programmées).

La constitution, le 10 novembre à l'initiative du SNETAP-FSU, d'un « comité permanent de défense et de développement de l'enseignement agricole public » associant élus, professionnels, parents, élèves n'y est probablement pas étrangère.

Si cette avancée est indéniablement à mettre à l'actif des mobilisations de l'année dernière et de la pression que le SNETAP a mise lors des assises de l'enseignement agricole public, elle pose encore trois problèmes :

- Les 50 postes sont prélevés sur le budget de l'[EN](#), ce qui est inacceptable ;
- Il reste encore 74 suppressions dont rien ne garantit qu'elles n'affecteront pas l'enseignement public, qui a déjà souffert de mesures discriminatoires par rapport au privé dans le budget 2009 ;
- Elle doit encore passer la barrière de l'Assemblée Nationale.

Le Ministre a tenu à recevoir immédiatement une délégation du SNETAP-FSU pour, au-delà de cette annonce, insister sur la nécessité de notre présence à la conclusion des assises, qui serait un « signe fort » au regard de notre représentativité dans l'[EAP](#).

Le bureau national du SNETAP- FSU décide de participer le 10 décembre à la clôture des assises, pour exiger du Ministre la réponse aux quatre revendications qu'il a formulées le 10 novembre :

- Moratoire sur les suppressions d'emplois dans le budget 2010 ;
- Priorité au service public inscrite dans la loi ;
- Plan de titularisation ;
- Maintien des trois voies de formation, et relance des 4ème/3ème et des filières service.

Le SNETAP met d'ores et déjà en garde que, si les réponses n'étaient pas satisfaisantes ou si certaines annonces devaient comporter des éléments que nous avons fortement dénoncés (développement de l'autonomie des [EPL](#), conseils pédagogiques, ...), ce serait le signe que le Ministre reste sourd à l'expression de l'organisation majoritaire, et le SNETAP-FSU en tirerait toutes les conséquences en appelant à nouveau les personnels de l'EAP à durcir l'action.

Paris, le 2 décembre 2009

Communiqué du Bureau National